



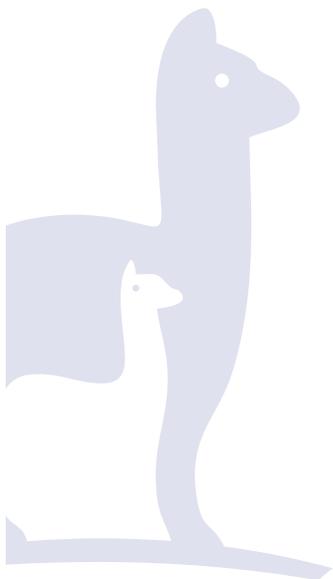
ASSOCIATION CONTRE
LES DYSTROPHIES MUSCULAIRES
PAR DÉFICIT EN MÉROSINE

**Éclairer, soutenir
et demain, guérir.**

Plus d'informations sur cette maladie,
sur l'association et les projets qu'elle porte
et comment nous soutenir sur

www.lama2.fr

 **lama2france**



LAMA2 France est une association reconnue d'utilité publique fondée par trois familles – les parents d'Olivier, de Nathanaël et de Tess – qui s'est fixé les objectifs suivants :

- **Faire connaître** le plus largement possible les dystrophies musculaires dues aux mutations du gène LAMA2 ;
- **Rassembler les patients**, les recenser, pour encourager la recherche et le développement de traitements thérapeutiques ;
- **Être un relais** entre les entreprises pharmaceutiques, les programmes de recherche, les hôpitaux, les associations internationales et les familles françaises.

Au-delà de ces trois familles, ce sont plusieurs centaines d'enfants et d'adultes en Europe qui sont atteints par cette dystrophie musculaire et sont en attente d'un traitement.

Avec d'autres associations de patients, notamment aux Pays-Bas et en Espagne, nous avons décidé de porter la voix de toutes ces personnes et de mutualiser nos efforts en renforçant les collaborations entre les chercheurs et les cliniciens au-delà de nos frontières, en créant l'association LAMA2 Europe.



Les dystrophies musculaires congénitales par déficit en mérosine ou laminine-alpha2 (LAMA2-MD) sont des maladies neuromusculaires dont les symptômes se manifestent dès la naissance ou dans les premiers mois de vie.

Cette maladie s'exprime sous plusieurs formes, en fonction des mutations présentes sur le gène LAMA2. Ces formes sont caractérisées par une absence totale ou partielle de la mérosine - une protéine de l'enveloppe musculaire.

C'est une maladie ultra-rare. Son taux de prévalence n'est pas encore certain, mais estimé entre 0,5-4/100,000 patients, avec un nombre encore important de patients non diagnostiqués.

A ce jour, aucun traitement n'est disponible et la prise en charge concerne uniquement la limitation des effets induits par la maladie (rétractions musculaires et tendineuses, problèmes respiratoires, fausses routes, faible autonomie, etc.).